

Allocution de la Rentrée Judiciaire de Montréal

Présentée par Me Andrée-Anne Dion, présidente du JBM



**Jeune Barreau
de Montréal**
Young Bar of Montreal

Allocution prononcée le 4 septembre 2025

UN JBM À L'ÉCOUTE

Distingués invités, chères consœurs et confrères d'ici et d'ailleurs, bonsoir.

Je tiens d'abord à remercier le Barreau de Montréal, et tout particulièrement la Bâtonnière Me Assouline, de m'offrir cette opportunité.

En tant que présidente du Jeune Barreau de Montréal, la tâche plus particulière qui me revient aujourd'hui est oui de m'adresser à vous tous et toutes, mais surtout aux nouveaux assermentés de la dernière année.

Maintenant que vous êtes avocates et avocats, vous vous joignez donc à notre grande famille qui compte près de 6,000 membres. Ne minimisez jamais ce que vous venez d'accomplir.

Audacieux et solidaire, le JBM est une association travaillant pour la défense des intérêts des jeunes avocates et avocats de Montréal, ainsi que la promotion de l'accessibilité à la justice depuis maintenant 127 ans.

Au fil des ans, le JBM a grandement évolué et mis en place de nombreux projets touchant au monde juridique montréalais et québécois.

Cela étant dit, afin que notre association demeure toujours aussi pertinente, il est primordial que nous soyons centrés sur

nos membres et leurs besoins, tout en étant à l'affût des différents défis auxquels fait face la communauté juridique montréalaise.

C'est pour cette raison que ce mandat-ci se déroule sous la thématique de l'écoute :

- L'écoute de nos membres;
- Des justiciables;
- De la magistrature.

Prendre le temps d'écouter les besoins de notre communauté nous permettra d'y répondre avec justesse, puisqu'en comprenant bien notre environnement, nous pourrons aider à le façonner positivement.

Mais faire preuve d'écoute, c'est aussi être à l'écoute de soi et de ses propres limites.

Lorsque l'on débute dans cette pratique stimulante et diversifiée qu'est le droit, il est facile de se perdre à travers toutes les possibilités et défis qu'elle comporte, les attentes qu'elle entraîne parfois et les imprévus qui la caractérisent souvent.

Pratiquant moi-même en défense criminelle, où les appels de la police à 2h du matin ne sont pas rares, je sais à quel point il peut être difficile de faire la part des choses et de séparer travail et vie personnelle.

Malgré le défi important que l'atteinte de cet équilibre peut représenter, il est primordial de le mettre en avant plan.

Le fait d'être maintenant avocates et avocats est un énorme privilège. Il vous permet de pouvoir accompagner les gens dans des périodes difficiles de leur vie et de les éclairer dans des moments où ils se sentent pris au dépourvu.

Mais vous pourrez seulement arriver à accomplir tout cela si vous commencez par prendre soin de vous. À ce titre, je souligne la thématique bien à propos de la Bâtonnière de Montréal, Me Assouline, qui prône la bienveillance.

Si je suis heureuse de pouvoir prendre la parole aujourd'hui, c'est entre autres pour cela. Pour vous rappeler que malgré les difficultés que peut amener la pratique du droit, vous faites maintenant partie d'une communauté qui est là pour vous écouter et vous soutenir, mais aussi vous encourager et vous faire évoluer.

Simplement dit, n'oubliez pas que vous n'êtes pas seuls.

Bien au contraire, le JBM est depuis longtemps à l'affût de diverses problématiques auxquelles font face ses membres dans les premières années de leur pratique. C'est pour cette raison que nous avons publié une étude sur la situation de l'emploi en 2016.

Voyant que la situation ne semblait pas s'améliorer, notamment dans le contexte de la pandémie, le JBM a débuté

un nouveau projet phare et lancé une large étude à travers le Québec pour sonder les jeunes avocates et avocats.

Menée par la professeure Nathalie Cadieux de l'Université de Sherbrooke, notre *Étude sur la situation de l'emploi et le bien-être chez les jeunes avocat.e.s.* a donc pour but de mettre à jour les données recueillies précédemment et ainsi mieux comprendre toute l'ampleur et les impacts qu'on eut les changements des dernières années sur nos membres.

D'ailleurs, je vous annonce aujourd'hui que l'analyse des résultats en est à sa fin, et que l'Étude devrait être publiée dans la semaine du 15 septembre prochain.

Malheureusement, ce que nous appréhendions a été confirmé. De nombreuses difficultés au niveau de la santé mentale perdurent chez les jeunes avocates et avocats de la province.

Malgré tout, je vous assure avoir confiance que le futur ne sera pas sombre.

Maintenant que nous bénéficions des résultats démontrant les réelles problématiques et besoins de nos membres, nous redoublerons d'ardeur pour les épauler dans leur cheminement. Nous travaillerons donc pour continuer de normaliser la discussion sur la santé mentale et mettre sur pieds des initiatives traitant spécifiquement de cette question.

Mais ce travail, il doit également se faire par de simples gestes du quotidien.

J'ai la chance d'être régulièrement témoin de marques d'entraide et de soutien entre les jeunes du milieu juridique, de leur désir de faire évoluer la pratique et de la mise en place de leurs limites.

Ces comportements doivent devenir la norme et l'inspiration des futures bases de notre profession.

À tous les avocats et membres de la magistrature présents aujourd'hui, qui ne font malheureusement plus partie de notre association, je vous encourage aussi à écouter les idées des jeunes avocates et avocats qui vous entourent. Bien qu'elles puissent parfois paraître utopiques ou révolutionnaires, elles sauront souvent vous être bénéfiques et amener des changements positifs. Rappelons-nous que c'est souvent avec les jeunes qu'arrive le changement.

Si nous mettons l'emphasis sur l'écoute et la considération de l'autre, je n'ai aucun doute que nous arriverons à atteindre de nouveaux sommets, et que notre futur sera effectivement lumineux.

Sur ce, bravo et bienvenue dans la profession à tous les nouveaux assermentés. N'oubliez pas que le JBM est toujours là pour vous et à votre écoute.

Bonne rentrée judiciaire!